



Entre **Juine**
et **Renarde**

Etréchy, le 16 février 2022

Objet : Projet de fermeture des guichets dans les gares de la ligne RER C

Monsieur le Directeur,

La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde a été alertée par plusieurs de ses communs membres concernant le projet de fermeture de guichets de gares de la ligne RER C à compter du mois de juin 2022.

Ce choix de gestion concernerait les 3 gares présentes sur le territoire, dont celles d'Etréchy et Lardy pour une fermeture définitive, et celle de Bouray avec une fermeture de 4 jours sur 7. Cette décision est d'autant plus surprenante que l'inauguration du nouveau pôle multimodal de la gare de Bouray (aménagé en partenariat avec Île-de-France Mobilités pour un coût de 3 M€) date de la rentrée dernière. Pour rappel, la gare de Bouray (à Lardy) accueille 2 800 passagers par jour et est la 2^{ème} gare la plus fréquentée du sud de l'Essonne. Quant à La gare d'Etréchy rénovée récemment, elle constitue également un maillage clé, attirant des usagers bien au-delà de notre territoire.

Cette orientation envisagée par la SNCF, provoque à notre échelle locale une vive inquiétude à plusieurs titres. En effet, ce service de proximité est indispensable car il permet d'assurer une information aux voyageurs lors de perturbations sur le réseau et une présence rassurante pour les usagers éloignés du numérique et qui auraient des difficultés à utiliser les automates. Les agents en gare accompagnent également les personnes à mobilité réduite sur site.

Les automates ne peuvent remplacer la présence humaine pour l'accompagnement de nos administrés. Si le conseil est l'une des missions primordiales de ces agents de proximité, il ne faut pas non plus omettre leur rôle sécurisant dans un contexte où la population est de plus en plus en demande de protection contre les incivilités et l'insécurité des lieux publics.

Si l'évolution de l'offre de service de la SNCF est nécessaire avec la modernisation des outils et la digitalisation passant par le déploiement d'automates, ces derniers ne peuvent intervenir qu'en complémentarité d'une présence humaine qui saura palier la panne ou la défaillance de la machine.

Comme vous le savez, les priorités gouvernementales et locales visent à redéployer les services à proximité des usagers, et à proposer de nouvelles offres pour développer les territoires. A l'heure du déploiement des structures France Services, des enjeux de mobilités avec les déplacements pendulaires, et du développement d'offres complémentaires au sein des gares (espaces de coworking, crèches, commerces, locaux associatifs...), il est difficilement entendable que des volontés d'organisation puissent conduire à la désertification des gares sur un territoire rural.

A ce titre, par le présent courrier, nous tenons à vous informer que sera présentée lors de la prochaine Assemblée Délibérante de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde une motion visant à s'opposer à la fermeture des guichets des gares de la ligne C du RER, et à rappeler l'importance du maintien d'un service de proximité humain répondant aux besoins de vos usagers : nos administrés.

Par ailleurs, une pétition en ligne a été initiée localement et comptabilise à ce jour près de 23 000 signatures.

Au vu des enjeux et des impacts de cette réorganisation pour notre territoire, nous souhaitons vous rencontrer rapidement afin d'échanger et établir un dialogue constructif.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Marc FOUCHER
Président de la CCEJR



MAIRE D'ETRECHY
Vice-Président de la CCEJR

Dominique BOUGRAUD
Maire de Lardy
Vice-Présidente de la CCEJR
Vice-Présidente du Département de l'Essonne



Copie à :

- Mme Valérie Péresse, Présidente d'Ile-de-France-Mobilité
- M. Stéphane Baudet, Vice-Président d'Ile-de-France-Mobilité
- M. Eric Jalon, Préfet de l'Essonne
- M. Christophe Deschamps, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Etampes
- M. Nicolas Lefèvre, Sous-préfet à la relance auprès du Préfet de l'Essonne